

Quelles activités répondent le mieux à vos besoins ?

CAFÉ-RENCONTRE | entraide et partage en soirée entre 19 h et 21 h 30

Soirée virtuelle de partage et de conseils. Ces soirées sont ouvertes à toutes et à tous et dirigées par des personnes ayant vécu une situation d'aliénation parentale (AP) et étant familières avec les rouages psychosociaux et juridiques.

Nos soirées de partage et d'échange aident à comprendre ce que l'on vit en situation d'AP, permettant de partager nos expériences et de recevoir des conseils des autres participants et professionnels présents.

GROUPE DE SOUTIEN | Entraide et partage entre 19 h et 21 h 30

Soirée exclusive pour les parents en rupture de lien. Si vous êtes en rupture de lien, que vous cherchez à tracer le chemin de la réconciliation ou à trouver une oreille attentive ou un soutien de pairs (parents vivant la même chose), ce groupe de partage et de soutien s'adresse à vous.

À noter qu'il n'y aura pas d'analyse psychojuridique durant cette soirée. Si vous avez besoin de conseils psychojuridiques ou souhaitez une analyse de votre situation.

MIDI-INFO | Session d'information sur le phénomène de l'AP entre 11 h et 13 h

Lors d'une session MIDI INFO, nous répondrons à vos questions sur la dynamique d'aliénation parentale et de ses pièges. Partagez-nous vos questions à l'avance lors de votre inscription et nous y répondrons en priorité lors de la session.

Si le temps le permet, nous pourrions faire l'analyse sommaire ou le suivi de la situation de participants et de leurs besoins psychojuridiques au bénéfice de tous.

PORTE OUVERTE | Groupe de soutien et orientation psychojuridique entre 12 h et 16 h

Lors de ces journées portes ouvertes, nous accueillerons les participants souhaitant rejoindre notre groupe de partage et de soutien (à la manière des cafés rencontres) dans la salle principale, et nous dirigerons les participants souhaitant bénéficier d'un suivi ou d'une analyse sommaire de leur situation vers une 2^e salle. Suivant l'évaluation des cas urgents, nous répondrons à vos besoins en matière d'interventions psychojuridiques. À noter qu'il est possible de rejoindre le groupe à tout moment entre 12h et 16h.

ATELIER PSYCHOJURIDIQUE | Méthodes et trucs pratiques pour contrer l'AP entre 19 h et 21 h 30

Nous offrirons, dès cet automne, des ateliers pratiques permettant aux parents aux prises avec une dynamique d'aliénation parentale (AP) de déjouer les pièges inhérents à l'AP et les manœuvres du parent dit aliénant/favorisé ; d'apaiser votre enfant aux retours de garde ; de naviguer plus sainement le système psychojuridique avec des outils concrets ; etc.